

L'accueil à Neuchâtel,

Depuis fin février, des familles ukrainiennes fuient leur pays en guerre. Elles sont nombreuses à avoir trouvé refuge dans le canton. «ArcInfo» est allé à la rencontre de deux d'entre elles pour voir comment elles vivent cet exil forcé.

PAR LOIC.MARCHAND@ARCINFO.CH



Les deux familles ukrainiennes, de gauche à droite: Kirill, Dima, Ulyana, Micha, Tanja, Tymur et Olena. DAVID MARCHON

Elle est arrivée en Suisse début mars avec Micha, son fils de 7 ans atteint d'autisme. Lui a traversé la frontière helvétique à la fin du même mois, accompagné par Olena, son épouse, et leurs trois enfants, Kirill (13 ans), Ulyana (6) et Tymur (3 mois). Tetiana et Dima ont tous deux fui l'Ukraine en guerre. A Neuchâtel, tous deux ont redécouvert un sentiment se conjuguant désormais à l'imparfait dans leur pays: la sécurité.

A 40 ans, Tetiana, habitante de Kyiv, a peut-être dû dire adieu à son entreprise de graphisme et, surtout, à son époux, Taras (40 ans), engagé au sein de l'armée ukrainienne afin de repousser les forces russes de la capitale. Dima (39 ans) a quant à lui abandonné une carrière d'avocat et le confort de son appartement familial à Kryvyi Rih, la ville natale du président ukrainien, Volodymyr Zelensky, afin de protéger ses proches.

Une rencontre entre Neuchâtel et Oujhorod
«ArcInfo» a rencontré Dima et sa famille lors de leur rapatriement

en Suisse. Fin mars, nous avons en effet accompagné un convoi humanitaire de l'association «Soutien à l'Ukraine – Neuchâtel» à destination d'Oujhorod, en Ukraine. Tetiana avait réalisé le même trajet quelques semaines auparavant avec son fils.

Il y a beaucoup de bruits dans les couloirs du centre, de jour comme de nuit. (...) Notre fille ne parvient pas à étudier dans ces conditions.”
DIMA

Nous avons souhaité prendre de leurs nouvelles. Rendez-vous au Centre d'accueil de Couvet, où loge la famille de Dima. Nous étions accompagnés de Marharyta, une Ukrainienne de 23 ans, arrivée dernièrement à Neuchâtel, afin de faciliter nos échanges. Interview croisée et sans langue de bois.

Tetiana et Dima, quelles sont les nouvelles d'Ukraine?

Tetiana: Je n'obtiens plus que des nouvelles au compte-gouttes. Au front, mon mari se contente de me dire qu'il est en vie, qu'il est bien nourri et que son moral est bon. Je n'ai aucune idée d'où il se trouve. Il ne peut pas m'en dire davantage. Mes parents, eux, habitent à Lougansk, dans le Donbass. Les bombardements y sont constants. Dans la région, des villes et villages sont rayés de la carte. Mais ils se portent bien. Dima: Aux dernières nouvelles, notre appartement est encore «debout». Quant à nos parents, les derniers messages sont positifs.

Comment se déroule votre intégration en Suisse?

Tetiana: Lentement (réd: dit-elle en français en riant)! Je n'aime pas ce mot «intégration». Je préfère parler d'«adaptation». Je ne m'attendais pas à être si bien accueillie par la population. En Suisse, les gens sont gentils et ouverts. Ils se soucient vraiment de savoir comment vous allez. Et ils essaient

d'aider de toutes les manières possibles.

Mais nos cultures sont très différentes. Par exemple, en Ukraine, tout va très vite. Ici, tout prend davantage de temps!

Dima: De mon côté, je tente aussi d'apprendre le français. Mais ce n'est pas simple.

Je suis d'accord avec Tetiana: j'ai le sentiment que les particuliers sont déterminés à avancer rapidement. Mais, de l'autre côté, l'Etat est beaucoup plus lent.

Le fédéralisme helvétique est

quelque peu perturbant. En Ukraine, nous avons l'habitude d'avoir les mêmes règles partout. En Suisse, chaque canton possède ses propres règles. On ne sait pas trop quoi faire pour être juste. Même des Neuchâtelois ont de la peine à suivre.

Dima, vous avez été placé au Centre d'accueil de Couvet avec votre famille il y a deux semaines. Comment se déroule votre vie?

Dima: Notre arrivée à Neuchâtel n'aurait pas pu mieux se passer. Nous avons d'abord été

accueillis et placés dans un appartement spacieux, à Bevaix. Nos deux plus grands enfants ont très vite pu se rendre à l'école. Ils commençaient à tisser des liens avec les autres enfants. Kirill jouait régulièrement au football avec le club local. Puis, nous avons dû partir, l'appartement étant mis en vente par sa propriétaire.

Ça s'est gâté par la suite?

Dima: En quelque sorte. Je tiens à souligner que je préfère évidemment être à Couvet plutôt qu'en Ukraine, sans cesse

Choisir son pays ou sa famille?

Dima a dû se résoudre à un choix impossible: rester en Ukraine pour défendre son pays, ou en partir afin de protéger sa famille. Au passage de la frontière avec sa famille, fin mars, cet avocat de profession de 39 ans a subi les moqueries et les regards noirs de ses compatriotes douaniers. Pour eux, il n'avait rien à faire là: il devait se rendre au front. Père de trois enfants, dont l'un souffre d'un handicap (en l'occurrence d'un diabète), Dima «coche» cependant deux des seules conditions permettant aux hommes ukrainiens de 18 à 60 ans de quitter le territoire national.

Près de deux mois après avoir tranché, Dima ne regrette pas sa décision. «Tout est une question de priorité», commence-t-il. «J'ai certes un pays à défendre, mais j'ai aussi et surtout une famille sur laquelle je dois veiller.» Dans sa tête, aucune place pour le doute: «Mon épouse ne pouvait pas s'occuper seule de nos trois enfants, tout en gérant les aspects administratifs». Il pensait tout d'abord les accompagner en Suisse, puis repartir au front. Mais une fois arrivé à Neuchâtel, «j'ai vite compris que ça ne serait pas possible. Je suis persuadé que ma place est ici, auprès d'eux.»

c'est comment?



Pour cette interview, «ArcInfo» a pu compter sur la participation de Marharyta. L'Ukrainienne de 23 ans, arrivée il y a deux semaines à Neuchâtel, a joué le rôle d'interprète. DAVID MARCHON

dans la crainte de recevoir une bombe sur la tête. Mais ce centre de réfugiés n'est pas adapté à nos besoins.

Nous sommes une famille de cinq, avec trois enfants, dont un est en bas âge et diabétique. Nous vivons dans deux chambres, au troisième étage. Nous conservons l'insuline nécessaire pour notre fils avec nous. Mais, dans le cas d'une hypoglycémie sévère, le glucagon, médicament permettant d'augmenter la glycémie, c'est-à-dire le taux de sucre dans le sang, est conservé dans un frigo scellé au sous-sol. Seuls des éducateurs peuvent l'ouvrir. Si nous n'avons pas accès rapidement au remède, cela peut entraîner des conséquences très graves, voire la mort.

Et puis, nous sommes de nombreux Ukrainiens ici, à Couvet (réd: ils étaient 58, hier, selon le Service des migrations). D'un côté, c'est positif: nous nous soutenons mutuellement. Mais, de l'autre, ça com-

“
En Suisse, les gens sont gentils et ouverts. Ils se soucient vraiment de savoir comment vous allez. Et ils essaient d'aider de toutes les manières possibles.”

TETIANA

plique notre intégration: nous ne parlons jamais français. Il y a également beaucoup de bruits dans les couloirs, de jour comme de nuit. Nous nous faisons réveiller sans cesse. L'heure passée à endormir Tymur est régulièrement réduite à néant. Quant à notre fille, elle ne parvient pas à étudier dans ces conditions.

Qu'en est-il de votre côté, Tetiana?

Tetiana: Je ne peux pas me plaindre. A notre arrivée à Neuchâtel, Micha a été très rapidement pris en charge par la Fondation des Perce-Neige. Cela m'a permis de me libérer du temps pour suivre des cours de langue.

Nous avons été accueillis les premières semaines à Cressier, dans le Centre pédago-thérapeutique. Puis, nous avons déménagé dans cet appartement à Peseux. L'atmosphère y est très spartiate. Il nous manque encore beaucoup de meubles et d'ustensiles. Mais mon enfant est en sécurité. C'est le plus important à mes yeux.

Dima: De notre côté, nous avons la possibilité d'habiter dans un appartement à Boudry. L'Etat de Neuchâtel nous a expliqué qu'il ne correspondait pas aux normes pour une famille de cinq personnes. Je comprends. Mais j'aurais tout de même préféré être placé là-bas plutôt qu'ici, à Couvet.

Ensuite, nous avons également proposé d'aider l'Etat de Neuchâtel dans les recherches d'un appartement afin d'accélérer le processus. Cela nous a aussi été refusé. Cela m'étonne.

Vos familles sont toutes les deux au bénéfice d'une aide sociale. Combien recevez-vous, et est-ce suffisant?

Dima: Nous avons déjà utilisé la quasi-totalité de nos économies. L'Ukraine n'a aucun moyen de nous faire parvenir de l'argent. Notre famille bénéficie d'un soutien du canton de Neuchâtel de 1100 francs par mois. Lorsque nous étions à Bevaix, nous recevions 1800 francs. La raison de cette différence n'est pas claire.

Tetiana: Pendant que nous vivions à Cressier, l'administration de l'école nous fournissait tout ce dont nous avions besoin. Depuis notre déménagement, j'ai reçu 668 francs pour le mois de mai. Quant à savoir si cela suffira, je ne peux pas encore le dire: c'est notre premier mois de vie indépendante dans votre pays.

Qu'en est-il de la suite? Souhaitiez-vous rester en Suisse?

Tetiana: Je suis très reconnaissante pour l'accueil qui nous est réservé en Suisse. J'ai également eu la joie d'être réunie avec des connaissances ukrainiennes. Mais j'aime mon pays de tout mon cœur. J'espère vraiment pouvoir y rentrer le plus rapidement possible.

Dima: Nous ne savons pas encore. Nous nous sentons bien, ici. Dans l'immédiat, nous espérons trouver rapidement un appartement. Ensuite, nous verrons bien.

Article réalisé avec la collaboration de Marharyta pour la traduction.

«Notre rôle est de coordonner toutes ces actions»

Depuis fin février, la rédaction d'«ArcInfo» a reçu plusieurs questions de lecteurs et de familles d'accueil. Nous avons sélectionné celles qui reviennent le plus régulièrement afin de solliciter les réponses du Service des migrations (Smig) du canton de Neuchâtel.

Pourquoi l'Office social de l'asile en second accueil (Osas) tient-il à maîtriser le choix des appartements alors que des solutions auraient pu être trouvées, comme dans le cas de cette famille ukrainienne de cinq personnes?

Le Smig, via l'Osas, doit veiller à couvrir les charges liées à l'hébergement en fonction du forfait de 1500 francs par mois et par personne qu'il perçoit de la Confédération. De plus, l'Osas doit veiller à ce qu'une famille de cinq personnes, par exemple, ne soit pas logée dans un appartement de 2,5 pièces (la norme pour une famille de cinq personnes est de quatre pièces).

Le passage par le Centre d'accueil de Couvet est-il obligatoire?

Non. Cela peut par exemple se produire lorsqu'une personne ou une famille ne peut plus rester auprès de la famille d'accueil en raison d'une cohabitation difficile et faute d'avoir un autre appartement adéquat à disposition.

Pourquoi n'y a-t-il pas de rétroactivité financière entre la date d'arrivée en Suisse et l'inscription à l'aide sociale?

L'aide sociale dans le domaine de l'asile répond aux mêmes critères de versement que l'aide sociale ordinaire, même si les montants sont différents. Les prestations versées sont fournies pour faire face à la situation actuelle et future, et non pour la situation passée.

Les personnes ne détenant pas de permis S peuvent prétendre à l'aide d'urgence si elles séjournent dans le canton et qu'elles démontrent être dans une situation de détresse.

Plusieurs bénévoles et familles d'accueil se sentent délaissés par l'Etat: elles réalisent un travail que des Ukrainiens, ne parlant pour la plupart pas français, ne pourraient pas réaliser seuls. Qu'en pensez-vous?

Les situations auxquelles les personnes ayant fui la guerre en Ukraine sont confrontées à leur arrivée en Suisse sont celles de toutes les personnes accueillies dans notre pays. Les collectivités ont pour mission de les accompagner au mieux et de favoriser leur intégration.

Un grand élan de solidarité s'est manifesté au sein de la société civile depuis le mois de février. Plusieurs mesures ou projets privés et publics sont nés, d'autres sont proposés et d'autres encore se développeront. Notre rôle est de coordonner toutes ces actions citoyennes. Une rencontre avec toutes les personnes et familles d'accueil est d'ores et déjà prévue le 30 mai prochain.

PUBLICITÉ

**LES SUPER
BONS PLANS**
marincentre
tout, simplement.

JUSQU'AU 11 JUIN

TÉLÉCHARGER LE CARNET DE BONS WWW.MARINCENTRE.CH



**PROFITEZ DES OFFRES
AVANTAGEUSES**

**ET VENEZ DÉCOUVRIR
DE NOUVELLES ENSEIGNES**

